

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 6 mai 2013 chargeant un sénateur d'une mission temporaire

NOR : PRMX1311718D

Le Premier ministre,
Vu la Constitution ;
Vu l'article LO 297 du code électoral,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Ronan Dantec, sénateur, est, dans le cadre des dispositions de l'article LO 297 du code électoral susvisé, chargé d'une mission temporaire auprès du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 mai 2013.

JEAN-MARC AYRAULT